



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 25 avril 1995 — N° 37

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Roger Bertrand**

QUÉBEC

25 avril 1995

25 avril 1995

Le mardi 25 avril 1995
Erreur ! Signet non défini.

N° 37

Erreur ! Signet non défini.

La séance est ouverte à 14 h 03.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. le Président dépose:

Les notes explicatives sur les prévisions budgétaires 1995-1996 et le rapport financier préliminaire 1994-1995 du Directeur général des élections du Québec.

(Dépôt n° 306-950425)

Les notes explicatives sur les prévisions budgétaires 1995-1996 et le rapport financier préliminaire 1994-1995 de la Commission de la représentation électorale du Québec.

(Dépôt n° 307-950425)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

25 avril 1995

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Parizeau, premier ministre, dépose:

25 avril 1995

Copie du rapport de la Commission nationale sur l'avenir du Québec, en date du 19 avril 1995.
(Dépôt n° 308-950425)

Copie d'un projet de rapport du Comité sur l'évolution du fédéralisme canadien.
(Dépôt n° 309-950425)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Marois, ministre déléguée à l'Administration et à la Fonction publique, présidente du Conseil du trésor, dépose:

Un tableau comparatif des coûts de location des bureaux de comté des ministres avant et après le 12 septembre 1994.
(Dépôt n° 310-950425)

La liste des bureaux de comté des ministères et des loyers mensuels.
(Dépôt n° 311-950425)

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé aux avis touchant les travaux des commissions.

M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, convoque les commissions suivantes pour l'étude des crédits budgétaires:

- la Commission des affaires sociales, pour ceux du ministère de la Santé et des Services sociaux et de la Régie de l'assurance-maladie du Québec;
- la Commission des institutions, pour ceux du ministère de la Justice et du secteur des affaires autochtones;
- la Commission de l'éducation, pour ceux du ministère de l'Éducation;
- la Commission de l'économie et du travail, pour ceux du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie.

Motions sans préavis

25 avril 1995

M. Boucher (Johnson) propose:

QUE l'Assemblée nationale du Québec profite de la Semaine du bénévolat pour souligner le travail exceptionnel accompli chaque année par plus de trois millions de bénévoles au Québec et qu'elle exprime sa reconnaissance envers la générosité de ces milliers de gens qui, à tous les jours dans tous les secteurs de notre société, donnent de leur temps de façon gratuite et spontanée.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

M. Brassard, ministre de l'Environnement et de la Faune, propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de la faune qui en est à sa treizième édition cette année et qui se déroule du 23 au 29 avril sous le thème «Des habitats protégés pour la faune».

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

M. Thérien (Bertrand) propose:

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne, en ce 25 avril 1995, la Journée de la terre.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

25 avril 1995

M. Paillé, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine québécoise du commerce au détail, qui se déroule du 23 au 30 avril, et reconnaisse l'apport économique de ce secteur d'activité qui contribue à la croissance de l'emploi et à la croissance d'entreprises au Québec.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Mme Delisle (Jean-Talon) propose:

QUE l'Assemblée nationale du Québec félicite le nouveau président de l'Union des municipalités du Québec, M. Gilles Vaillancourt, élu le 21 avril dernier, et lui souhaite la meilleure chance possible dans l'exercice de ses nouvelles responsabilités de porte-parole et de dirigeant de cet organisme qui représente plus de 300 municipalités au Québec.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Bordeleau (Acadie) propose:

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne le 80^e anniversaire du génocide arménien survenu le 24 avril 1915 et offre sa sympathie au peuple arménien, plus particulièrement à nos concitoyennes et concitoyens d'origine arménienne.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Blackburn, ministre responsable de la Condition féminine, propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne le 55^e anniversaire du droit de vote des femmes au Québec et se souvienne du 25 avril 1940, alors qu'en cette Chambre le gouvernement du Québec autorisait la participation des femmes à la vie

25 avril 1995

politique et à la vie démocratique du Québec, consacrant ainsi le fait que les femmes sont des partenaires à part égale du développement d'une société.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Boulerice (Sainte-Marie—Saint-Jacques) propose:

QUE l'Assemblée nationale du Québec déplore le refus du gouvernement du Canada d'accorder un visa de visiteur à Mme Hafsa Zinaï Koudil, cinéaste d'origine algérienne condamnée à mort par le Front islamique du salut, et lui demande de reconsidérer sa décision.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 298 du Règlement, M. Bélanger, vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 28 avril 1995, M. Vallières (Richmond) s'adressera à M. Landry, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant: «Les politiques du gouvernement du Québec en matière agricole».

À 15 h 38, M. Bélanger, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 26 avril 1995, à 15 heures.

25 avril 1995

Le Président

ROGER BERTRAND